

Communiqué de presse

Lille, le 24 février 2025

Canal Seine-Nord-Europe : la Région Hauts-de-France confie à l'OPPBTP la formation de l'ensemble des organismes de formation du BTP au Passeport Prévention

La Région Hauts-de-France a retenu l'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) pour former des animateurs au Passeport Prévention CSNE (Canal Seine-Nord-Europe). L'Organisme se voit confier la formation, le recyclage et le contrôle par audit de l'ensemble des animateurs des organismes de formation du BTP susceptibles de dispenser ce Passeport Prévention. Par ailleurs, la Région Hauts-de-France est la première, à l'échelle nationale, à s'engager ainsi en prévention en intégrant ce dispositif à son offre de formation professionnelle continue auprès des personnes en réinsertion. Ces initiatives permettront de relever le défi posé par la Société du Canal Seine-Nord-Europe (SCSNE) de la sécurité pour tous ses chantiers, mais également de répondre à un enjeu fort d'employabilité d'une main d'œuvre qualifiée sur cette opération. Elles marquent une étape cruciale dans l'intégration de la prévention des risques professionnels dans le BTP, et ce bien en amont des chantiers.

Une ambition partagée en matière de sécurité

La santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail font partie des enjeux forts de la politique de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics. Ils sont régulièrement confrontés aux questions de prévention des risques professionnels pour leurs agents ainsi que pour les salariés des entreprises qu'ils font intervenir.

Des échanges initiés dès 2017 entre l'OPPBTP et la Région Hauts-de-France ont permis de poser les bases d'une collaboration solide. Le Passeport Prévention CSNE fait partie des initiatives clés mises en œuvre par l'OPPBTP dans le cadre de sa collaboration avec son partenaire, la Société du Canal Seine-Nord-Europe. Créé en 2009 pour les chantiers GRT Gaz et TIGF, le Passeport vise à diffuser des éléments de culture prévention et de compréhension commune à tous les opérateurs d'un chantier. Fort de son succès, la Société du Canal Seine-Nord-Europe a inscrit ce dispositif dans sa politique de prévention afin de contribuer à l'action des entreprises et ainsi renforcer son rôle en prévention de maître d'ouvrage. Cette sensibilisation obligatoire spécifiquement élaborée par l'OPPBTP est dispensée en présentiel sur une durée de 2 heures.

Un engagement sans précédent pour la sécurité des travailleurs, à l'échelle de la région

Afin de répondre à l'exigence de sécurité posée par la SCNSE, la Région Hauts-de-France est la première Région à intégrer le Passeport Prévention à son programme régional de formation 2025, en particulier pour les demandeurs d'emploi. Grâce à cette initiative, la Région Hauts-de-France s'assure que ces derniers acquièrent les compétences en sécurité essentielles pour intégrer et œuvrer sur les chantiers du Canal Seine-Nord-Europe. Elle favorise ainsi l'intégration des publics les plus éloignés du marché du travail dans les futurs chantiers du canal. Ce projet, unique en France, démontre l'ambition régionale de faire de la santé et de la sécurité au travail une priorité dans les formations professionnelles.

L'OPPBTP en charge de la formation, du recyclage et de l'audit des formateurs, pour une formation professionnelle de qualité

La Région Hauts-de-France s'engage financièrement à accompagner les organismes de formation dans l'appropriation de ce Passeport Prévention afin d'en faire bénéficier l'ensemble des organismes de formation intervenant dans le secteur du BTP. Aussi, la Région a confié à l'OPPBTP l'organisation et l'animation des sessions d'appropriation de la sensibilisation auprès de tous les organismes de formation du BTP tributaires. À l'issue de ces sessions, les organismes pourront eux-mêmes dispenser cette sensibilisation aux stagiaires des formations professionnelles en travaux publics, inscrits dans les actions du Programme Régional de Formation (PRF).

L'Organisme sera également en charge de mettre à jour les connaissances des formateurs déjà référencés tous les 2 ans maximum, afin d'assurer la qualité de la formation sur le long terme. Pour aller plus loin, l'accord prévoit le contrôle des formations grâce à des audits réalisés par l'OPPBTP.

« Cet accompagnement complet de la dispense du Passeport Prévention, intégrant à la fois la formation des formateurs, le recyclage ainsi que des audits réguliers vise à garantir une appropriation efficace du Passeport Prévention, et contribue donc directement à la prise en compte de la sécurité toujours plus en amont des chantiers. Cette démarche absolument inédite à l'échelle d'une région démontre le caractère prioritaire donné à la sécurité des professionnels aux yeux des pouvoirs publics, qui ont eux aussi leur rôle à jouer dans la prévention des risques professionnels. » commente Hervé Jacques, Directeur de la Formation professionnelle continue au sein de l'OPPBTP.

À propos de la Région Hauts-de-France

Mobilisée pour l'avenir professionnel des habitants de son territoire, la Région Hauts-de-France favorise l'accès à la formation pour tous.

À travers le programme régional de formation, elle permet aux personnes en recherche d'emploi, jeunes ou adultes, de bénéficier de formations professionnelles, collectives ou individuelles, en présentiel, en distanciel ou hybrides. Les différents dispositifs facilitent l'accès à des certifications reconnues (diplômes, titres, etc.) dans des secteurs professionnels clés des Hauts-de-France, en lien direct avec un projet professionnel. Ils permettent également de concrétiser un projet de création ou de reprise d'entreprise et de répondre aux besoins des entreprises qui recrutent.

La formation est un levier essentiel en matière d'insertion professionnelle. C'est pourquoi la Région Hauts-de-France, engagée pour l'emploi, dispose de 24 lieux d'accueil de proximité pour renseigner sur la formation : les espaces Proch'Info-Formation. Ces espaces permettent de regrouper toutes les informations nécessaires aux actifs afin qu'ils puissent s'orienter plus facilement et rapidement vers une formation proposée dans la région. Ils peuvent y trouver tous les renseignements sur les formations les plus porteuses d'embauche proposées par la Région, mais aussi sur les métiers et les perspectives d'emploi sur le marché du travail.

À propos de l'OPPBT

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBT est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBT s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBT accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBT propose des offres en présentiel et distanciel :

#information pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis preventionbtp.fr.

#assistance technique en ligne pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site preventionbtp.fr : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

#assistance technique terrain pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBT assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

#conseil afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBT accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

#formation 100% BTP destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

#formation initiale pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBT et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBT sur preventionbtp.fr, oppbtp.com et moa-batissez-en-prevention.fr



SERVICE DE PRESSE OPPBT

CLC Communications
Jérôme Saczewski • j.saczewski@clccom.com
Christelle Grelou • c.grelou@clccom.com
Ingrid Jaunet • i.jaunet@clccom.com
Marine Broustal • m.broustal@clccom.com

OPPBT

Solange Delpech • 01 46 09 26 76
Solange.delpech@oppbtp.fr
Timothée Boyrivent • 01 46 09 26 54
Timothee.boyrivent@oppbtp.fr

SERVICE DE PRESSE Région Hauts-de-France

Peggy Collette - El Hamdi • peggy.collette@hautsdefrance.fr • 06 75 93 38 28
Tristan Joly • tristan.joly@hautsdefrance.fr • 06 73 18 92 25